|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 3** | **Document C24/24-F** |
| **6 mai 2024** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale | |
| TRAVAUX PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE 2024 (AMNT-24) | |
| **Objet**  Le présent document rend compte de l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-24) et du Colloque mondial sur la normalisation (GSS-24).  **Suite à donner par le Conseil**  Le Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport.  **Liens pertinents avec le plan stratégique**  Plate-forme fédératrice; travaux reposant sur les contributions des membres.  **Incidences financières**  Dans les limites du budget alloué pour 2024-2025.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **Références**  <https://www.itu.int/wtsa/2024/> | |

# 1 Lieu et date

1.1 La Secrétaire générale de l'UIT a reçu en mars 2023 une invitation du Gouvernement de l'Inde, qui proposait d'accueillir l'AMNT-24 en Inde aux dates proposées, à savoir du 15 au 24 octobre 2024, au Centre de congrès et d'expositions Pragati Maidan de New Delhi (Inde) (voir l'Annexe 1 de la Contribution [C23/24](https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0024/fr)).

1.2 À la suite de l'adoption de la [Décision 629](https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0123/fr) par le Conseil à sa session de 2023, la Secrétaire générale a procédé à une consultation de tous les États Membres concernant le lieu précis et les dates exactes de l'AMNT-24.

1.3 À l'issue d'une consultation fructueuse des États Membres de l'UIT, menée aux termes de la Lettre circulaire [CL-23/28](https://www.itu.int/md/S23-SG-CIR-0028/fr) du 5 septembre 2023, il a été annoncé dans la Lettre circulaire [CL-23/37](https://www.itu.int/md/S23-SG-CIR-0037/fr) du 16 octobre 2023 que l'accord de la majorité requise des États Membres de l'UIT avait été obtenu (113 réponses positives, 1 réponse négative, 5 abstentions), conformément au numéro 42 de la Convention de l'UIT.

1.4 En conséquence, la prochaine **AMNT** se tiendra à **New Delhi (Inde)** du **15 au 24 octobre 2024**, et sera précédée du Colloque mondial sur la normalisation **(GSS)** le **14 octobre 2024**.

1.5 Le TSB, en coordination avec le Département des conférences et des publications de l'UIT, s'est rendu en octobre 2023 au Centre international de congrès et d'exposition de New Delhi (Inde), afin de poursuivre la planification logistique de l'Assemblée.

# 2 Lettres d'invitation

2.1 Des lettres d'invitation pour l'AMNT-24 et le GSS-24 ont été envoyées:

– [aux Administrations des États Membres de l'Union](https://www.itu.int/md/S23-SG-CIR-0042/fr);

– [aux Membres du Secteur de l'UIT-T](https://www.itu.int/md/S23-DM-CIR-01014/fr);

– [aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT](https://www.itu.int/md/S23-DM-CIR-01013/fr);

– [à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions spécialisées, à l'AIEA, aux organisations régionales de télécommunication, aux organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites et à toute autre organisation régionale ou internationale](https://www.itu.int/md/S23-DM-CIR-01015/fr);

– à l'État de Palestine.

2.2 Liste des Lettres circulaires portant sur l'AMNT-24 publiées à ce jour:

– Lettre circulaire TSB [176](https://www.itu.int/md/T22-TSB-CIR-0176/fr) (+ Cor.1) – Candidats aux fonctions de présidents et vice‑présidents des commissions d'études de l'UIT-T, du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) et du Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV) pour la période 2025-2028.

– Lettre circulaire TSB [177](https://www.itu.int/md/T22-TSB-CIR-0177/fr) – Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-24).

– Lettre circulaire TSB [178](https://www.itu.int/md/T22-TSB-CIR-0178/fr) – Colloque mondial sur la normalisation (GSS-24).

– Lettre circulaire TSB [182](https://www.itu.int/md/T22-TSB-CIR-0182/fr) – Réseau de femmes pour l'AMNT-24 (17 octobre 2024).

– Lettre circulaire TSB [204](https://www.itu.int/md/T22-TSB-CIR-0204/fr) – Deuxième réunion interrégionale (IRM) en vue de la préparation de l'AMNT-24 (25 juillet 2024)

– Lettre circulaire UIT CL-[24/6](https://www.itu.int/md/S24-SG-CIR-0006/fr) – Kaléidoscope 2024 de l'UIT (21-23 octobre 2024).

# 3 Candidats aux fonctions de présidents des commissions d'études de l'UIT‑T, du GCNT et du SCV

3.1 Un appel à candidatures pour les fonctions de présidents et vice-présidents des commissions d'études de l'UIT-T, du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) et du Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV) pour la période 2025-2028 a été envoyé dans la Lettre circulaire [TSB 176](https://www.itu.int/md/T22-TSB-CIR-0176/fr) (12 février 2024). Les États Membres, les Membres du Secteur de l'UIT-T, les commissions d'études concernées et le GCNT sont invités à présenter des candidats qualifiés, afin d'aider l'AMNT à désigner les présidents et vice-présidents des commissions d'études de l'UIT-T, du GCNT et du SCV. Les candidatures reçues à ce jour sont publiées sur le [site web de l'AMNT-24](https://www.itu.int/wtsa/2024/candidates/#/fr). Le Directeur du TSB vous serait extrêmement reconnaissant de bien vouloir lui faire parvenir les noms des candidats d'ici au **14 juillet 2024**, et au plus tard le 16 septembre 2024.

# 4 Réunions préparatoires régionales

4.1 Des réunions préparatoires régionales ont été ou seront organisées par les organisations régionales de télécommunication en coordination avec le TSB. Les dernières mises à jour du calendrier de toutes les réunions préparatoires prévues sont également accessibles sur le [site web de l'AMNT-24](https://www.itu.int/wtsa/2024/prepmeet/#/fr).

4.2 La [première réunion interrégionale (IRM)](https://www.itu.int/wtsa/2024/irm/) a eu lieu le 18 janvier 2024, de manière virtuelle, juste avant la 3ème réunion du GCNT.

4.3 La deuxième réunion interrégionale se tiendra le 25 juillet 2024, juste avant la 4ème réunion du GCNT.

4.4 Une troisième réunion interrégionale, qui se tiendra de manière virtuelle, est prévue le 9 septembre 2024.

4.5 Des informations sur la coordination interrégionale sont disponibles sur la page web des [réunions interrégionales](https://www.itu.int/wtsa/2024/irm/#/fr).

# 5 Travaux préparatoires du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) et des commissions d'études de l'UIT-T en vue de l'AMNT

5.1 Toutes les [commissions d'études de l'UIT-T](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/Pages/default.aspx) ont entamé leurs travaux préparatoires en vue de l'AMNT-24.

5.2 Le GCNT a créé deux groupes du Rapporteur expressément chargés de mener les travaux préparatoires en vue de l'AMNT-24: le Groupe du Rapporteur sur le programme de travail et la restructuration des commissions d'études de l'UIT-T (RG-WPR) et le Groupe du Rapporteur sur les travaux préparatoires en vue de l'AMNT et l'examen des Résolutions de l'AMNT (RG-WTSA).

5.3 Le GCNT a prévu une réunion supplémentaire, qui se tiendra à Genève du 29 juillet au 2 août 2024, et une série de [réunions des Groupes du Rapporteur](https://www.itu.int/net/ITU-T/lists/rgm.aspx?Group=0) pour faire progresser les travaux préparatoires en vue de l'AMNT-24.

# 6 Date limite de soumission des propositions à l'AMNT-24

6.1 Les délégations sont invitées à soumettre leurs contributions à l'AMNT-24 quatre semaines avant l'ouverture de l'Assemblée (lundi 16 septembre 2024), sachant que, ainsi qu'en a décidé la Conférence de plénipotentiaires dans sa Résolution 165 (Rév. Dubaï, 2018), il existe pour la présentation des contributions un délai fixe de 21 jours calendaires avant l'ouverture de l'AMNT-24 (lundi 23 septembre 2024, à 23 h 59 heure de Genève)[[1]](#footnote-1).

# 7 Bourses

7.1 Pour chaque État Membre répondant aux conditions requises, des bourses pourront être accordées pour l'AMNT-24, en fonction des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation des pays en développement. La demande de bourse doit être agréée par l'administration concernée de l'État Membre de l'UIT.

# 8 État d'avancement des travaux préparatoires avec le pays hôte (Inde)

8.1 L'accord de pays hôte a été signé par l'Inde et la Secrétaire générale de l'UIT.

8.2 Le Secrétariat et l'Inde continuent de s'entretenir à intervalles réguliers avec l'Inde sur les questions suivantes:

8.2.1 Mise en œuvre des dispositions contenues dans l'accord de pays hôte.

8.2.2 Dispositions logistiques pour les différentes manifestations parallèles prévues en marge de l'AMNT-24:

– Hackathon de 48 heures les 1 et 2 octobre 2024, suivi d'une cérémonie de remise des prix pendant l'AMNT-24.

– GSS-24, 14 octobre 2024.

– Segment de haut niveau du GSS-24, 14 octobre 2024.

– Journée mondiale de la normalisation, 14 octobre 2024.

– Exposition de l'UIT, 14-24 octobre 2024.

– Présentation consacrée à la vague numérique (*Digital Wave Stage*) lors de l'Exposition de l'UIT, 14-24 octobre 2024.

– Défi Jeunes sur la robotique au service du bien social pendant le Congrès indien sur la téléphonie mobile (IMC), 17 octobre 2024.

– Atelier sur les normes OMS/UIT sur l'écoute sans risque pendant l'IMC, 17 octobre 2024.

– Réseau de femmes (NoW à l'UIT-T), 17 octobre 2024.

– L'intelligence artificielle au service du bien social et Impact India pendant l'IMC, 18 octobre 2024.

– Kaléidoscope, 21-23 octobre 2024.

– Journée des Nations Unies, 24 octobre 2024.

– Formation sur à l'intention des responsables des commissions d'études de l'UIT-T, 25 octobre 2024

8.3 L'Inde prévoit d'accueillir le Congrès indien sur la téléphonie mobile (IMC) du 15 au 19 octobre à Pragati Maidan (Hall 2-5), parallèlement à l'AMNT-24. La cérémonie d'ouverture de l'AMNT-24 et la cérémonie de l'IMC devraient se tenir conjointement dans la matinée du 15 octobre 2024.

8.4 Risques éventuels:

8.4.1 Le pays hôte s'appuiera sur une société spécialisée dans la gestion des manifestations pour assurer la logistique et les opérations liées à l'événement, afin de mettre en œuvre plusieurs aspects de l'accord de pays hôte. Au moment de la publication du présent document du Conseil, la sélection de la société de gestion des manifestations par le pays hôte était toujours en cours et devrait être faite d'ici mai 2024.

8.4.2 En raison de procédures et de protocoles de sécurité évolués applicables à la participation de responsables publics de haut niveau à la cérémonie d'ouverture de l'AMNT‑24 le 15 octobre 2024, l'accès au centre de congrès principal sera peut-être soumis à certaines restrictions entre le 14 octobre 2024 dans la soirée et le 15 octobre 2024 au matin.

# 9 Site web de l'AMNT

On trouvera tous les renseignements ci-dessus sur le site web de l'AMNT-24, à l'adresse: [https://www.itu.int/wtsa/2024/](https://www.itu.int/wtsa/2024/#/fr).

# 10 Site web du pays hôte

On trouvera des informations importantes sur les hôtels et d'autres renseignements utiles concernant la logistique pour permettre aux délégués d'organiser leur séjour, sur le site web du pays hôte, à l'adresse: [www.delhiwtsa24.in/ituwtsa](http://www.delhiwtsa24.in/ituwtsa).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Dans sa Résolution 165 (Rév. Dubaï, 2018), intitulée "Délais de présentation des propositions et procédures d'inscription des participants aux conférences et assemblées de l'Union", la Conférence de plénipotentiaires a décidé "d'établir un délai fixe pour la présentation de toutes les contributions, exception faite des délais indiqués aux points *a)* et *b)* du *reconnaissant* ci‑dessus, d'au plus tard 21 jours calendaires avant l'ouverture des conférences et assemblées de l'Union, y compris des Conférences de plénipotentiaires, afin de pouvoir assurer leur traduction dans les délais voulus et leur examen approfondi par les délégations". (Soulignement ajouté). [↑](#footnote-ref-1)